

Normes d'hypothèses de projection 2024

La vie se planifie et ça commence avec des projections réalistes

Une facette importante du travail du planificateur financier ou de la planificatrice financière consiste à effectuer différents types de projection : besoins de revenus de retraite, besoins d'assurance, planification des études des enfants, etc. Pour effectuer ces projections, le planificateur financier ou la planificatrice financière doit estimer les futurs taux d'inflation et d'emprunt, les rendements, la durée du besoin... Bref, il faut émettre des hypothèses.

C'est pour aider les Pl. Fin. dans l'élaboration de projections financières réalistes que l'Institut de planification financière (l'Institut) et le Conseil des normes de FP Canada publient les Normes d'hypothèses de projection. Leur bon usage devrait protéger à la fois la clientèle et les Pl. Fin.

Comment s'en servir

Ces Normes d'hypothèses de projection se veulent un guide et sont tout indiquées pour réaliser des projections financières à long terme (plus de 10 ans) réalistes. En effet, prédire la direction que prendra l'économie et comment évolueront les marchés financiers est un exercice périlleux qui demande l'intégration d'une grande quantité de variables et de modèles d'évaluation très sophistiqués.

Le planificateur financier ou la planificatrice financière devrait toujours produire une analyse de sensibilité afin d'illustrer les répercussions qu'un changement dans les hypothèses utilisées pourrait avoir sur l'évolution de la situation du client ou de la cliente, particulièrement quand l'atteinte des objectifs pourrait être menacée.

Principes directeurs dans l'établissement des Normes

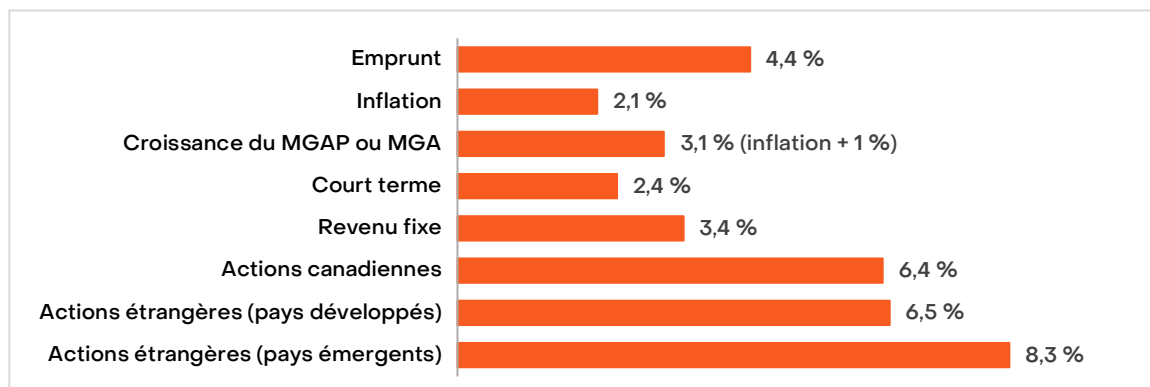
Ces Normes sont établies à partir de sources variées, crédibles et publiques dont les rapports actuariels du Régime de rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada. Elles ne représentent nullement l'opinion individuelle des membres du groupe de travail, de l'Institut ou du Conseil des normes de FP Canada.

L'utilisation d'un grand nombre de sources élimine l'effet potentiel de biais que chacune d'entre elles pourrait introduire.

Finalement, le fait que les analyses actuarielles du Régime de rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC) sont mises à jour aux trois ans assure une bonne stabilité aux Normes.

Hypothèses faisant l'objet d'une norme pour l'année 2024

Hypothèses financières (avant les éventuels frais d'administration et de gestion des placements)



Pour obtenir le rendement net, il faut soustraire les frais de gestion et d'administration payés par le client, autant pour les produits que pour les conseils.

Espérance de vie selon divers risques de survie :

Âge atteint	10 %			15 %			20 %			25 %			30 %			35 %			40 %			45 %			50 %		
	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F
20	99	101	102	97	100	101	96	98	100	95	97	99	94	97	98	93	96	98	92	95	97	91	94	96	90	93	96
30	99	101	102	97	99	101	96	98	100	95	97	99	94	96	98	93	95	97	92	94	97	91	93	96	90	92	95
40	98	100	102	97	99	100	96	98	99	95	97	98	94	96	98	93	95	97	92	94	96	91	93	96	90	92	95
50	98	100	101	96	99	100	95	98	99	94	96	98	93	96	97	92	95	97	91	94	96	90	93	95	89	92	95
60	98	100	101	96	98	100	95	97	99	94	96	98	93	95	97	92	94	96	91	93	96	90	92	95	89	91	94
70	97	100	101	96	98	99	95	97	99	94	96	98	93	95	97	92	94	96	91	93	96	90	92	95	89	91	94
80	98	100	101	96	98	100	95	97	99	94	96	98	93	95	97	93	95	96	92	94	96	91	93	95	90	92	95
90	99	101	102	98	100	101	97	99	100	97	98	99	96	97	99	95	97	98	95	96	98	94	96	97	94	95	97
100	105	105	106	104	104	105	103	104	105	103	103	104	103	103	104	102	103	104	102	102	103	102	102	103	102	102	103

La [table de mortalité CPM 2014](#) a été utilisée pour calculer la probabilité de survie. Elle est basée sur des données provenant de régimes de retraite des secteurs public et privé pour les années 1999 à 2008, extrapolées jusqu'à 2024 en utilisant l'échelle d'amélioration CMP B. Pour les années au-delà de 2014, la même échelle d'amélioration a été utilisée pour établir les taux de mortalité générationnels. Cette table de mortalité et l'échelle d'amélioration ont été publiées par l'Institut canadien des actuaires en février 2014.

Le risque de survie (de 10 % à 50 %) représente la probabilité qu'une personne qui a atteint l'âge mentionné dans la colonne de gauche dépasse l'âge projeté. Il est recommandé d'utiliser une période de projection où la probabilité de survie n'excède pas 25 %. Ainsi, selon le tableau, une personne de 70 ans a 25 % de probabilité d'être toujours en vie à 94 ans s'il s'agit d'un homme et à 96 ans s'il s'agit d'une femme.

Mise à jour et durée de vie des Normes

Les Normes d'hypothèses de projection sont mises à jour annuellement et disponibles sur institutpf.org.

Important

Ces normes ne représentent aucunement une prévision sur les rendements à court terme et ne devraient pas être utilisées à cette fin. Consultez la version intégrale des [Normes d'hypothèses de projection](#) pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée!